

(*Bull. de thérap.*, 1861, t. LXI), et a cité le fait d'un médecin de cinquante-trois ans qui, voyant sa mémoire faiblir d'une façon rapide, essaya, sur son conseil, l'emploi du cubèbe et constata, au bout de six jours, une disparition de l'amnésie et de la torpeur cérébrale. Ce n'est qu'un fait sans doute; mais, rapproché de faits plus nombreux qui montrent l'utilité du cubèbe contre les vertiges (dont la coexistence avec l'amnésie est si habituelle), il a certainement sa valeur.

L'amnésie et la torpeur cérébrale se lient si habituellement à un mauvais état des voies digestives, qu'il est permis de se demander si le cubèbe, dans ces cas, n'agit pas comme stimulant gastrique. Cela est d'autant plus probable que ce poivre a contre la dyspepsie atonique une efficacité bien démontrée. Il était utile, en tout cas, de signaler cette indication particulière du cubèbe.

Je n'ai pas besoin d'ajouter qu'il faut distinguer avec soin, pour instituer un traitement efficace, l'amnésie de cause organique ou diathésique de l'amnésie essentielle. Je citerai, à ce propos, l'amnésie syphilitique dont Berthier a recueilli un exemple à Bicêtre en 1858. (*Voy. Gaz. des hôpit.*, 1868.) Celle-là est justiciable, bien entendu, du traitement spécifique de la syphilis.

ARTICLE III. — STIMULANTS DE L'ACTIVITÉ SENSORIELLE

Il y a une hébétude sensorielle comme il y a une torpeur intellectuelle, cela est incontestable, et ces deux états, coïncidant très-souvent l'un avec l'autre, relèvent des mêmes causes et peuvent être combattus par les mêmes moyens. Une foule d'états constitutionnels ont cette obtusion des sens au nombre de leurs symptômes; les faire disparaître, c'est ramener, par ce fait même, les sens au type de leur activité normale. Mais à côté de ces moyens fondamentaux, ou plutôt au-dessus d'eux, viennent se placer tous les médicaments dits *céphaliques*, qui ne peuvent secouer la torpeur du cerveau sans agir du même coup sur les sens. Entre ces moyens, il en est un, l'*arnica*, qui a été très-vanté et auquel on continue à attribuer une valeur réelle. C'est particulièrement contre l'obtusion visuelle que ce médicament a été employé. L'analogie très-étroite qui, malgré la différence de l'activité, lie l'action de l'*arnica* à celle de la noix vomique ne rend nullement invraisemblable l'utilité relative de cet agent⁽¹⁾.

(¹) 40. L'*arnica* est employée sous des formes variées. Les fleurs sèches en infusion, la teinture et l'alcoolature, sont les formes pharmaceutiques les plus usuelles. Ce sont celles que le Codex de 1866 a conservées. Il

C'est surtout contre l'obtusion cérébrale et sensorielle qui suit les commotions produites par les chutes que l'*arnica* est employée avec la banalité que l'on sait. Cette plante entre, à ce titre, dans la préparation de tous les vulnéraires et du plus célèbre d'entre eux, du vulnéraire suisse⁽¹⁾. Je n'ai pas besoin d'ajouter que cette réputation, qui lui a valu le nom de panacée des chutes, «*panacea lapsorum*» (quelle synthèse compliquée sous ce mot!), n'a pas des bases très-scientifiques.

CHAPITRE IV

Stimulants des appétits physiques

ARTICLE I^{er}. — STIMULANTS DE L'APPÉTIT ALIMENTAIRE

Le mot *appétit*, pris dans son sens le plus limité, est cette sensation qui indique la nécessité de fournir à la nutrition des aliments solides. La restriction exprimée par ce dernier mot le distingue de la soif, autre *appétit* dans le sens général de cette expression, mais qui a pour but d'assurer la réparation des pertes liquides que subit l'économie par les sécrétions, les exhalations diverses et l'évaporation.

On sait les théories nombreuses qui ont été mises en avant pour expliquer la sensation de la faim. On l'a successivement attribuée: au frottement des papilles nerveuses de l'estomac dans l'état de vacuité de ce viscère; à la stimulation qu'il reçoit de sucs gastriques que les aliments n'utilisent plus; à une sorte de spasme de ses muscles; au reflux antipéristaltique de la bile dans l'estomac et à l'excitation qui en résulte; à l'état de réplétion des conduits des glandes de la muqueuse gastrique, etc. D'autres physiologistes ont localisé le point de départ de la faim dans le système absorbant; d'autres, enfin, l'ont placé dans les centres nerveux. A notre avis, il convient de distinguer la faim

indique une *tisane* préparée par infusion avec 4 gram. de fleurs sèches pour 1000 gram. d'eau, — une *teinture* de fleurs sèches au 5^e, — une *alcoolature* préparée avec parties égales de fleurs fraîches et d'alcool à 90°. La dose de la teinture est de 5 à 20 grammes et celle de l'alcoolature de 4 à 12 grammes.

(¹) 41. Le nouveau Codex a conservé la formule du *thé suisse*, ou *espèces vulnéraires*, qui ne renferment pas moins de vingt plantes aromatiques, parmi lesquelles figurent l'absinthe, la germandrée, l'hysope, l'origan, la sauge, l'*arnica*, le pied-de-chat, le tussilage, la mille-feuille, etc. On emploie le thé suisse en infusion, aux doses de 2 à 20 grammes pour une tasse à 1 litre d'eau bouillante.